



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1140

Attribution de subventions de fonctionnement à des associations culturelles et écoles de musique pour un montant global de 188 000 euros - Enveloppe « Casino » et « Fonds d'Intervention Culturelle – FIC », participation financière du Grand Casino de Lyon - Groupe Partouche - à la politique culturelle de la Ville de Lyon - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 1 JUIN 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUIN 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 MAI 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 JUIN 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. PHILIP (pouvoir à M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), M. ROYER (pouvoir à Mme TAZDAIT), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1140 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ECOLES DE MUSIQUE POUR UN MONTANT GLOBAL DE 188 000 EUROS - ENVELOPPE « CASINO » ET « FONDS D'INTERVENTION CULTURELLE – FIC », PARTICIPATION FINANCIERE DU GRAND CASINO DE LYON - GROUPE PARTOUCHE - A LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE LYON - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 mai 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est sollicitée chaque année par de nombreuses associations culturelles, toutes disciplines confondues, pour le financement de leurs activités.

Je vous présente aujourd'hui des associations du secteur « musique » que je vous propose sur la ligne « Fonds d'Intervention Culturelle - FIC » et grâce au soutien financier du Grand Casino de Lyon - Le Pharaon, pour un montant global de 188 000 €.

Je vous rappelle que le Grand Casino de Lyon a décidé de soutenir le développement de la politique culturelle de la Ville de Lyon, plus particulièrement dans le domaine de la musique. Dans ce cadre et pour l'exercice 2015, le Grand Casino de Lyon met à la disposition de la Ville de Lyon, par convention, une somme de 200 000 €, dont 150 000 € sont votés aujourd'hui.

Le choix des structures culturelles répond aux objectifs que la Ville de Lyon s'est fixés dans le domaine de la création et de la diffusion de la musique et les projets retenus prennent en compte l'intérêt communal en mettant à disposition du plus grand nombre de Lyonnais des manifestations artistiques de qualité et en contribuant au rayonnement culturel de la ville de Lyon.

La Ville de Lyon soutient quinze écoles de musique associatives réparties sur son territoire. Ces structures offrent aux Lyonnais, jeunes et adultes, la possibilité de pratiquer tous types de disciplines musicales, de l'apprentissage d'un instrument au travail vocal, du cours individuel aux pratiques collectives et dans toutes les esthétiques, classique, jazz, musiques actuelles. Depuis deux ans, la Ville a choisi de soutenir plus particulièrement les écoles associatives organisées au sein du collectif d'écoles de musique qui œuvre, aux cotés du Conservatoire de Lyon et de la Ville, pour permettre l'accès du plus grand nombre à un enseignement musical de qualité. A titre d'illustration, un concert collectif, prévu le 23 mai 2015, rassemblera une grande partie de ces structures autour d'un projet artistique commun sur la scène de l'Auditorium.

Vous trouverez ci-dessous une présentation succincte des associations ainsi qu'un tableau récapitulatif des subventions proposées.

SECTEUR Musique

✓ADIPAC – Percussions Claviers de Lyon

Créée en 1983 et gestionnaire de l'ensemble "Percussions Claviers de Lyon" (PCL), l'Association est composée de cinq musiciens, relevant le défi de faire exister un ensemble toujours innovant dédié aux claviers de la percussion, un quintette unique qui développe un répertoire sans cesse en évolution.

Associant marimbas, vibraphones et xylophones, les musiciens explorent et dépassent les genres, les formes et les techniques, s'approprient et recréent avec talent les musiques de notre patrimoine, suscitent l'intérêt des compositeurs actuels et proposent un répertoire éclectique constitué de transcriptions reconnues et de créations.

L'orchestre à cinq musiciens surprend et séduit les publics de Lyon à Pékin avec ses rythmes enlevés, ses mélodies toutes en nuances et construit l'histoire d'un spectacle où se rencontrent Bernstein, Ravel, Debussy et les créateurs de notre temps.

L'ADIPAC collabore avec l'Association Spirito Chœurs Solistes de Lyon/Chœur Britten, le CNSMD et le CRR de Lyon, le Grame...

ADIPAC exploite un lieu dédié aux percussions, appelé L'Hameçon. C'est un espace de production pour la réalisation de résidences et pour rendre possibles des rencontres artistiques mais aussi un outil permettant la création d'œuvres musicales et de spectacles, un lieu alternatif où les musiciens proposent des rendez-vous musicaux et des actions pour les publics scolaires.

La saison en cours est marquée par la résidence au Théâtre de la Renaissance à Oullins.

L'Association créera le spectacle « vingt mille lieues sous les mers » d'après Jules Verne, avec la metteuse en scène Emmanuelle Prager et le dessinateur Etienne Guiol.

La collaboration avec le Théâtre de la Croix-Rousse et les liens avec d'autres équipes telles que Spirito permettent un rayonnement local.

L'ensemble poursuivra ses actions culturelles dans le 9^e arrondissement et à Oullins.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour mémoire, une subvention de 40 000 € avait été allouée en 2014.

Proposition de subvention : 38 000 €.

✓ **Association les Grands Concerts**

L'Association les Grands Concerts a pour objectifs la promotion et la diffusion de la musique instrumentale et lyrique.

L'activité de l'Association se concentre autour :

- du Festival de musique baroque de Lyon à la chapelle ;
- d'une saison de musique de chambre en collaboration avec la Société de Musique de Chambre de Lyon.

Depuis la saison de concerts 2011-2012, le Festival de Musique Baroque de Lyon a souhaité marquer une nouvelle étape dans le développement de son projet artistique. Ainsi, le Festival a souhaité proposer une résidence à un ou deux ensembles par an, dont notamment « Les Nouveaux Caractères » et l'ensemble Correspondances, dirigé par Sébastien Daucé.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 15 000 €.

✓ **C.A.L.A. Compagnie des Artistes Lyriques Associés**

Créée en 1994, la Compagnie des Artistes Lyriques Associés (CALA) s'est donnée pour mission de perpétuer l'opérette et le théâtre musical à Lyon. L'Association propose une vingtaine de représentations par an, accueillant en moyenne vingt mille spectateurs et est devenue un élément incontournable du paysage culturel lyonnais.

Dans le cadre de son rôle de diffusion, l'Association maintient une activité opérette et théâtre musical à Lyon en réalisant dans la saison des spectacles dont la plupart se déroulent à la salle Albert Thomas de la Bourse du Travail.

L'Association met en œuvre tous les moyens à sa disposition pour fidéliser de nouveaux spectateurs et favoriser l'accès à la vie artistique des Lyonnais pour toutes les catégories sociales ; elle intègre à ses propositions de tarifs, des dispositions financières incitatives pour tous les publics.

Pour cette saison, on pourra entendre « Pierre et le Loup » de Prokofiev, à la salle Edouard Herriot, avec l'orchestre de la Compagnie Cala et « les légendes de l'opéra », mais aussi « Chansons gitane », « le chanteur de Mexico », « Tango de Los Maestros », « la belle de Cadix » et « Lakmé » de Léo Delibes à la salle Albert Thomas. « Don Giovanni » de Mozart sera donné à la salle 3000.

La CALA organisera des conférences autour du spectacle « don Giovanni », destinées à tous publics, mais aussi des animations pour les scolaires et les étudiants autour de « Pierre et le Loup ».

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour mémoire, une subvention de 45 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 20 000 €.

✓ **Le Concert de l'Hostel Dieu (CHD)**

Cet ensemble permanent à Lyon dédié aux musiques anciennes a été créé en 1992. En 1998 est créé le Chœur puis l'Atelier vocal, constitué de jeunes chanteurs professionnels, deux formations qui sont devenues au fil des saisons des atouts indéniables de l'Ensemble. L'Ensemble est sous la direction artistique de Franck Emmanuel Comte, claveciniste et chef d'orchestre. Il effectue un travail artistique à partir de manuscrits inédits conservés à Lyon.

L'Association travaille sur des projets pluridisciplinaires en lien avec des musiques populaires permettant de faire découvrir le baroque à de nouveaux publics.

Le CHD donnera en 2015 de nombreux concerts et spectacles auxquels s'ajoutent 4 diffusions du spectacle 7steps (collaboration avec Mourad Merzouki).

Pendant la saison lyonnaise, on retrouvera l'ensemble, entre autre, à la basilique Saint-Martin d'Ainay pour un programme Bach, à l'Église Saint-Bruno des Chartreux avec « Apollo et Dafne » d'Haendel, à l'église Saint Just pour l'« Oratorio de Noël » de Bach, à l'Amphithéâtre de l'Opéra pour « swinging Rameau » et le concert de clôture de saison, « Dixit Dominus » d'Haendel, à la Chapelle de la Trinité.

Franck Emmanuel Comte a créé « LE LAB » qui a pour vocation de favoriser toutes formes de collaborations artistiques en invitant des artistes d'horizons divers : danse, théâtre, arts numériques. Les créations du Lab sont ouvertes à tous les publics et permettent de nouvelles rencontres entre artistes et spectateurs, petits et grands. Ainsi, on pourra entendre « swinging Rameau » et « Shakespeare (still) in love », issus de ce laboratoire.

Le CHD poursuit ses actions culturelles (médiation pour tout public, rencontre en milieu scolaire, conférence, interventions auprès des publics empêchés).

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Pour mémoire, une subvention de 20 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 20 000 €.

✓ **Association Correspondances & Musique - Ensemble Correspondances**

L'Ensemble Correspondances, fondé à Lyon en 2008, réunit chanteurs et instrumentistes sous la direction du claveciniste et organiste Sébastien Daucé. L'Ensemble Correspondances s'est spécialisé dans l'interprétation du répertoire français sacré du XVII^e siècle.

Il a enregistré 3 disques : le premier « O Maria ! » (Charpentier, Zig Zag Territoires 2010) cumule les récompenses de la presse spécialisée, le deuxième opus constitue la toute première anthologie sacrée d'Antoine Boësset («L'Archange et le Lys », Zig-Zag Territoires, 2011), le troisième paru chez Harmonia Mundi renoue avec Charpentier.

L'Ensemble créera en 2015 trois nouveaux projets autour d'Henry Dumont, Henry Desmarest et Marc Antoine Charpentier et sa messe en 16 parties. Il sera également présent à la Chapelle de la Trinité où il donnera « meslanges pour la chapelle d'un prince », d'Etienne Moulinié.

2015 est également l'année de création du « Concert Royal de la Nuit » qui reprend l'œuvre issue du grand ballet de cour commandé par le Cardinal Mazarin en 1653, qui introduisit le jeune Louis XIV à la cour d'Europe. L'enregistrement a eu lieu en janvier 2015 et le disque paraîtra le 1^{er} septembre chez Harmonia Mundi, jour du tricentenaire de la mort du Roi Soleil. Il sera accompagné d'un projet de livre disque pour enfant. La création du programme aura lieu début juillet 2015 avec l'ouverture du festival de Saintes. L'ensemble interviendra également au Musée des Beaux-Arts de Lyon et au Musée du Louvre.

Correspondances se produit au niveau national (festival de Saintes, de Sablé, Ambronay...) et à l'international où ses concerts le conduisent ponctuellement en Allemagne, Suisse, Belgique, Malte et Liban.

Pour mémoire, une subvention de 6 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 8 000 €.

✓ **Cuivres Diffusion - Ensemble Odyssée**

Cuivres Diffusion/Ensemble Odyssée, quintette de cuivres et percussions lyonnais créé en 1990, met en scène la musique pour le jeune et le tout public. L'Ensemble, composé de 5 musiciens-comédiens, s'oriente vers une démarche artistique liée au théâtre instrumental contemporain et offre une représentation visuelle, interroge le rapport du musicien au corps et à la scène. Il mêle ainsi la musique à d'autres disciplines artistiques (théâtre, danse, mime, cirque).

L'Ensemble Odyssée compte également à son actif vingt spectacles, huit créations mondiales d'œuvres musicales, cinq disques, dont un salué de cinq diapasons et des dizaines de projets d'actions culturelles.

Avec la création de « Dr Flatterzung et les 7 péchés capitaux de la musique contemporaine », Odyssée travaille sur les sources analogiques. Il y aura pour cela deux résidences de création, une à Tassin et une à Fosse (Val d'Oise).

Le spectacle « les frères Choum » revient en tournée en Rhône-Alpes à Saint-Priest-en-Jarez et Lyon à l'AmphiOpéra de Lyon, puis à Compiègne.

« Couleurs cuivres » et « paroles d'oiseau » sont repris au festival « c'est pas classique » de Nice.

Des actions artistiques seront engagées en lien avec des représentations de « Oh » sur la scène nationale de Macon.

L'Association est installée sur le site Lamartine.

Pour mémoire, une subvention de 5 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 5 000 €.

✓ **GMVL – Groupe de Musiques Vivantes de Lyon**

L'Association GMVL est un centre de ressources pour les musiques électroacoustiques. Depuis sa création en 1975 par Marc Favre et Bernard Fort, son objectif est de promouvoir les activités culturelles liées à une démarche musicale fondée sur l'utilisation des nouvelles technologies du son.

Le GMVL est un lieu privilégié de l'écriture électroacoustique appliquée au concert, au disque, à la radio, à la poésie sonore, à l'image ou à l'installation sonore sans oublier le spectacle théâtral ou chorégraphique. C'est également un centre de création pour de nombreuses compagnies de théâtre et de danse, mais aussi pour des plasticiens et des écrivains.

Les musiques électroacoustiques (musiques acousmatiques) jouent avant tout sur le son enregistré, l'espace, les volumes et la profondeur.

Pour cette saison, le GMVL nous a proposé un nombre important de créations avec :

* des créations pour des œuvres de concerts avec quatre résidences de créations : « *les leçons des ténèbres* » de Marc Favre, « *la sonate pour Yatga* » de Bernard Fort, la « *suite microtonale* » de Nils Potet et Patrick Dubost pour le répertoire de la poésie sonore.

* des créations pour des œuvres de type muséal, sous forme d'expositions sonores avec : les « *jardins mystérieux* » à l'Opéra de Lyon en mars 2015, la sonorisation de la grande salle de l'Evolution des Musée des Confluences et la galerie de portraits au Musée Buffon de Montbard, au Grand Parc de Miribel Jonage, à la Maison de la Nature à Sallenelle et à l'oratoire de Caluire.

* des créations radiophoniques.

GMVL poursuit la diffusion des œuvres du répertoire en concert et propose des spectacles jeunes publics. Des expositions sont aussi présentées à la Villa Gillet dans le cadre de la Fête de la Science et de la Semaine du Son.

Le rayonnement du GMVL est important autour de collaborations avec des festivals et des centres de création en France et à l'International : Festival les Détours de Babel à Grenoble, Festival des Musiques Démesurées à Clermont-Ferrand, Phonurgia Nova à Arles...

Pour mémoire, une subvention de 8 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 8 000 €.

✓ **Les Nouveaux Caractères**

Ensemble de musique ancienne fondé en 2006 par Sébastien d'Hérin et Caroline Mutel, les Nouveaux Caractères jouent sur des instruments d'époque et privilégient les opéras et formes musicales d'inspiration théâtrale. Les Nouveaux Caractères ont à cœur de travailler régulièrement avec les mêmes instrumentistes et chanteurs.

L'Ensemble est bien implanté en région Rhône-Alpes et se produit en France et en Europe.

Dernièrement, les Nouveaux Caractères ont joué salle Gaveau, à l'Opéra Comique, à l'Opéra Royal de Versailles, à l'Opéra de Bordeaux, à l'Opéra de Rouen, à l'Athénée Théâtre Louis-Jouvet, à l'abbaye de Noirlac, au Festival d'Utrecht, au Festival de Sablé, au Festival de musique ancienne d'Avignon, au Festival de Musique baroque d'Ambronay ou encore à la Fondation Bru Zane de Venise.

On a pu écouter l'ensemble à la Chapelle de la Trinité avec « *Qui a tué Jean-Marie L. ?* », spectacle musical pour 2 chanteurs et 4 instrumentistes, avec des musiques de Leclair, Tartini, Pergolese... mais aussi avec « *Scylla & Glaucus* », tragédie en un Prologue et cinq Actes, mise en musique par Jean-Marie Leclair, considéré en son temps comme le « Prince des Violons », il signe ici son unique opéra.

L'Ensemble continue ses collaborations : avec « *Didon BD* » au Théâtre de la Croix-Rousse, avec le spectacle « *Dios proveera* » du CDN de Rouen qui sera aussi présenté à la Croix-Rousse, avec l'espace Tonkin pour la production du spectacle « *Qui a tué Jean-Marie L. ?* » en direction du jeune public et aux Subsistances avec une création mêlant danse et musique « *Chaconne* » avec Raphaëlle Delaunay.

Pour mémoire, une subvention de 5 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 7 000 €.

✓ **Les Petits Chanteurs de Lyon**

L'Association "Les Petits Chanteurs de Lyon" est la plus ancienne institution musicale lyonnaise. Elle a pour objet de contribuer à l'éducation populaire et artistique des jeunes principalement par le moyen du chant choral et autres activités musicales, ainsi que par tous autres moyens pour atteindre ce but. Cette institution permet à ces jeunes de s'exprimer au moyen de cet art, participant ainsi au rayonnement culturel de la ville.

Le chœur mixte (adultes) est avant tout un chœur liturgique dont le rôle principal est l'animation musicale des offices de la cathédrale, en alternance avec la Maîtrise des Petits Chanteurs de Lyon. La Maîtrise (chœur de garçons) permet un enseignement musical approfondi dans une scolarité classique au sein des Maristes. Et la Schola (chœur de filles fondé en 1990), dispose d'un répertoire éclectique dans les styles et dans les siècles. Tous ont pour mission de faire vivre la musique religieuse notamment dans le contexte des offices.

Les Petits Chanteurs organisent également des tournées, aboutissement de plusieurs années de travail. Elles permettent la rencontre d'autres cultures et d'autres méthodes d'enseignement. On a pu entendre la Maîtrise à Ste-Foy-les-Lyon ou à Dardilly dans le cadre des « vendredis baroques ». Le chœur mixte s'est produit à l'Auditorium de Lyon en début de saison. Des élèves du CNSMD de Lyon sont intervenus auprès des jeunes dans le cadre de leurs études au Conservatoire Supérieur. Encadré par Nicole Corti, ils ont travaillé en vue d'un projet musical autour de la musique de Fauré qui a eu lieu en Mars.

Pour mémoire, une subvention de 15 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 15 000 €.

✓ **Cantaléone (Ensembles Epsilon et Cantiga)**

L'Association a pour objet la promotion de la musique vocale en petit effectif, notamment autour des ensembles Epsilon et Cantiga. Elle a été créée en janvier 2007 pour soutenir l'action de ces ensembles et permettre l'organisation de concerts.

Depuis 2009, l'Ensemble Epsilon réunit, sous la direction de Maud Hamon-Loisance, 4 à 10 chanteurs et instrumentistes autour de la musique vocale polyphonique sacrée et profane des XVI^e et XVII^e siècles.

L'Ensemble privilégie les liens avec d'autres facettes plus connues de la Renaissance : imprimerie, architecture, poésie... développant ainsi sa programmation sous la forme de concerts, mais également d'actions plus transversales avec d'autres partenaires (musées, lieux, festivals...).

L'Ensemble Epsilon est en résidence au lycée Jean-Baptiste de la Salle et participe ainsi activement à la mise en place de la saison musicale des "rendez-vous de musique ancienne".

Epsilon a créé, en 2011, un chœur de chambre constitué de bons amateurs et de chanteurs en formation, véritable passerelle vers le monde professionnel, "le Chœur Sigma". On a entendu Epsilon au Temple Augagneur pour un concert de sortie de disque.

L'Ensemble Epsilon a investi le centre Scolaire Jean-Baptiste de la Salle où il est en résidence, pour « voix d'automne », pour un week-end d'ateliers et de concerts. Ainsi, plus de 70 stagiaires de tous âges et de tous niveaux ont chanté en chœur, en polyphonie à un par voix et découvert les dessous de la musique ancienne.

L'Ensemble était en résidence à la Cité de la Voix de Vézelay en février, dans l'objectif de finaliser le nouveau spectacle "Renaissance à la carte, choisissez le menu !" avant sa création à la chapelle du Sacré Cœur.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 2 000 €.

✓ **Emelthée**

Créé par Marie-Laure Teissèdre au sein du Centre de la Voix Rhône-Alpes, le Chœur Emelthée a pris son autonomie en 2009. Il réunit une cinquantaine de chanteuses et de chanteurs âgés de 15 à 30 ans. Emelthée offre trois voies : les Ateliers, le Chœur, les Solistes. Les Ateliers constituent une passerelle entre maîtrises et chœurs d'adultes et offrent un espace de formation. Le chœur de chambre est composé de chanteurs professionnels et en voie de professionnalisation et assure concerts, productions scéniques et spectacles en tournée. Les solistes sont choisis parmi les chanteurs du Chœur dans une constante recherche d'un son adapté à chaque projet. Les chanteurs abordent un répertoire très large qui s'étend de l'époque baroque à la création contemporaine.

Ensemble à géométrie variable, Emelthée se produit aussi en effectif réduit. Concerts avec orchestre, a cappella, productions scéniques d'envergure font partie des expériences de ce chœur. Emelthée installe une saison lyonnaise en 2015, avec 3 concerts à Lyon : en février, Frédéric Lodéon présentera le concert « Escalade Scandinave » à la salle Rameau. On retrouvera ensuite le Chœur Emelthée, sous la direction de Michel Corboz, chef de l'Ensemble Vocal de Lausanne à l'Abbaye d'Ainay, puis en juin, nouveau programme consacré à la musique romantique française (Massenet, Saint-Saëns, Ollone...) au palais de la Mutualité.

Pour mémoire, une subvention de 4 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 3 000 €.

✓ **Ensemble Céladon**

Fondé en 1999 à l'initiative du contre-ténor Paulin Bündgen afin d'explorer le répertoire destiné à la voix d'alto, Céladon était géré par l'Association Musiques en France. L'Ensemble a souhaité, en 2012, prendre plus d'autonomie et décidé de créer sa propre entité sous le nom d'Ensemble Céladon.

Céladon explore le répertoire de la musique ancienne et est l'invité de festivals et de saisons musicales où il est reconnu pour la qualité de son interprétation et ses rapports profondément humains avec le public (Ambronay, Tarentaise, les Musicales en Auxois, Via Mediaeval, Fugue, pas si classique, le Thoronet ; la saison musicale du Musée Gadagne et les Rendez-vous de Musique ancienne à Lyon...).

L'Ensemble Céladon a enregistré 5 disques, allant des chansons de troubadours aux cantates sacrées de Cazzati. Son prochain disque, dédié au répertoire de Jehan de Lescurel, sera enregistré en 2015 et paraîtra en 2016 chez Ricercar.

Cette saison, avec « No Time in Eternity » et un programme de Consort Songs pour un effectif de 5 violes de gambe et voix de contre-ténor, l'Ensemble Céladon met en avant l'évidente passerelle artistique entre la musique de la Renaissance et la musique contemporaine anglaises. Ce concert sera scénographié et mis en espace par Louise Moaty, et proposé lors de la Biennale Musiques en scène au Musée des Confluences à Lyon en 2016 puis au festival d'Ambronay. Un programme de musiques du pourtour méditerranéen à la Renaissance, « Chants de la Mer intérieure », sera également créé cette année.

Le programme « Music at the Castle Tavern » sera aussi repris à l'Espace Eole de Craponne et au Théâtre Tête d'Or de Lyon. On retrouve aussi l'ensemble dans le cadre des « rendez-vous de Musique Ancienne » à la Chapelle du Sacré-Cœur dans le 1^{er} arrondissement.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 3 000 €.

✓ **Léliopolis – Ensemble Op.Cit.**

Créée en juillet 2007, l'Association a pour objet d'organiser et de promouvoir les activités musicales de l'Ensemble Op.Cit, Orchestre pour la Cité, ensemble s'aventurant à la croisée du répertoire de tradition classique et des musiques improvisées. Ses musiciens se regroupent autour de deux centres de gravité : le quatuor à cordes et un trio formé par le piano, la contrebasse et la batterie.

La démarche de l'Ensemble, initiée par son chef et directeur artistique Guillaume Bourgogne, s'inscrit dans une écoute du monde contemporain et de ses différents modes d'expression artistique. Il s'entoure pour ses créations de solistes évoluant dans d'autres univers musicaux comme le jazz, les musiques électroniques ou les musiques traditionnelles et d'artistes issus d'autres champs de création : danse, théâtre, arts plastiques et arts numériques.

Pour cette saison, l'ensemble invitera le flûtiste, compositeur et vocaliste Malik Mezzadri pour une série de concerts. Le deuxième complice de cette nouvelle aventure musicale sera le compositeur Alexandros Markeas, également pianiste et improvisateur, personnalité incontournable de la scène française de création. Le projet intitulé « OpCit Malik » sera donné au Théâtre de la Croix-Rousse, à Givors et au Festival St Fons-jazz.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2013.

Subvention proposée : 2 000 €.

✓ **Musica Nova**

Musica Nova, créée en 2000, réunit des chanteurs et parfois des instrumentistes autour de Lucien Kandel, chanteur, conducteur et directeur artistique. L'ensemble présente des programmes qui vont du Moyen Age au Baroque et parfois une incursion vers d'autres époques ou d'autres univers. Musica Nova travaille sur les manuscrits originaux pour une plus grande rigueur de la reconstitution historique.

L'Ensemble Musica Nova se produit sur les grandes scènes nationales et internationales et ses enregistrements font figure de référence. L'ensemble a été présent avec le « Le chant des sphères » à la basilique de Vézelay et à l'abbaye de Royaumont. On a pu les entendre lors d'un concert-conférence sur les « madrigaux italiens de la Renaissance » à la Médiathèque de Villeurbanne et pour un concert sur les motets baroques, à l'église Saint Denis à la Croix-Rousse.

Un nouveau projet intitulé « ombres et lumières » verra le jour cette saison, autour de la musique de Jacob Handl Gallus, compositeur slovène de la fin du XVI^e siècle, qui fit publier ses œuvres vocales constituées de presque 500 motets.

Musica Nova développe un travail important sur la pédagogie : ainsi, elle propose des master-classes à destination des étudiants chanteurs, chefs de chœur des conservatoires et écoles de musique. Elle propose aussi des stages avec des chœurs amateurs et des interventions en milieu scolaire afin de sensibiliser les écoliers à la musique médiévale.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 2 000 €.

✓ **Société de Musique de Chambre**

Au cours de ses saisons de concerts, la Société de Musique de Chambre de Lyon s'est rapidement révélée au public lyonnais par la qualité de sa programmation et l'excellence des artistes invités. Au cours de ces 63 saisons de concerts, les plus grands artistes, les formations de renommée internationale, les meilleurs quatuors mondiaux... se sont ainsi succédés.

Depuis la saison 2006-2007, la société de musique de chambre de Lyon a établi un partenariat avec l'Association Les Grands Concerts, Eric Desnoues en devenant ainsi le producteur délégué.

La programmation couvre un vaste répertoire allant du XVII^e siècle à la création contemporaine. La politique de l'association est restée fidèle à son ambition première : permettre à un public aussi large que possible d'accéder à une

musique de chambre vivante et variée, interprétée par des artistes reconnus, mais également des artistes prometteurs en début de carrière, afin d'en favoriser l'essor.

Sept concerts de musique de chambre seront donnés à la salle Rameau et dans le Grand salon de l'Hôtel de Ville, cette saison, dont un concert dédié à la découverte des jeunes musiciens chambristes du CNSMD de Lyon. Ainsi, on pourra entendre le Quatuor Penderecki, le Jérusalem Trio, les solistes de l'Orchestre National de Lyon ou le Quatuor Auryn.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 2 000 €.

Les Ecoles de Musique

✓ Allegretto

L'école de musique Allegretto, créée en octobre 1986, accueille les enfants, les adolescents de 3 à 23 ans et les adultes. Elle comptait la saison dernière 203 élèves.

Cette école de musique associative est hébergée par l'école Jean Racine et par la Mairie du 6^e arrondissement où elle dispose de salles administratives et de répétitions.

L'école propose :

- de l'éveil musical (3 à 6 ans), pour une ouverture à la musique sous forme de jeux ;
- de la formation musicale (6 à 18 ans), avec solfège à partir de 6 ans, sur 6 années, formation à la lecture, au chant, au rythme et à la théorie de la musique, partiellement assistée par ordinateur ;
- de l'enseignement instrumental (dès 6 ans) : piano, violon, flûte à bec, flûte traversière, guitare classique et moderne, saxophone, clarinette, trompette, chant et batterie-percussions ;
- de l'approfondissement (à partir de 13 ans) avec instrument seul ;
- une chorale (dès 6 ans) ;
- de la musique d'ensemble (à partir de la 3^e année d'instrument).

Concernant ses activités, l'Association poursuit son engagement lors de la Semaine Bleue auprès des personnes âgées. Elle met en place le festival « allegretto fait son festival » à l'Escale Lyonnaise dans le 6^e arrondissement et participe au Festival de la Rose en mai au Parc de la Tête d'Or et à la Fête de la Musique.

Pour mémoire, une subvention de 6 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 6 000 €.

✓ **Centre de la Voix Rhône-Alpes**

Le Centre de la Voix Rhône-Alpes, créé en 1999, est une structure de formation et de diffusion du chant qui s'adresse à un large public, amateur ou professionnel, soliste ou choriste. Isabelle Eschenbrenner, chanteuse lyrique de renom et directrice de la structure, est l'instigatrice du Centre de la Voix Rhône-Alpes.

L'objectif de l'association est de devenir une structure « passerelle » entre les institutions. Constituée d'une équipe soudée de chanteurs professionnels, de pianistes, de metteurs en scène, de personnes spécialisées dans le travail corporel, le Centre de la Voix dispense des formations pluridisciplinaires à tous, sans restriction d'âge ou de niveau. Ainsi, il accueille chaque année des centaines de passionnés du chant, qu'ils soient amateurs ou professionnels, dès 3 ans et sans limite d'âge supérieur.

L'Association a la volonté de faire de ce centre un lieu d'échange et de convivialité où amateurs et professionnels se rencontrent et partagent autour de la passion du chant.

L'Association continue ses interventions pour les collèges Jean de Verrazane et Schoelcher (la Duchère) qui aboutiront à une comédie musicale « Luménia » écrite, composée et interprétée par les collégiens eux-mêmes.

Le Centre de la Voix a accueilli la première édition du festival de chorales pour personnes en situation de handicap en Rhône-Alpes, le «Feztivoix», initié partout en France par la Fédération Handivoix.

Pour mémoire, une subvention de 2 200 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 2 500 €.

✓ **Ecole de Musique de Saint Rambert**

L'Ecole de Musique de Saint Rambert, créée en 1989, est une école de musique de quartier qui offre un enseignement de proximité. Elle permet la pratique musicale individuelle et collective, à destination des débutants ou non et quelque soit le choix de style musical (classique, rock, chanson, jazz, musiques traditionnelles du monde, percussions brésiliennes...). Elle permet aux enfants d'accéder à un enseignement musical et propose une alternative entre le conservatoire et les cours privés.

L'E.M.S.R. accueille les enfants à partir de la grande section de maternelle (éveil musical et anglais) et au niveau CP (activité Découverte de 5 instruments sur l'année).

L'EMSR dispense également des cours individuels pour ados/adultes (accordéon, alto, batterie, chant, clarinette, flûte traversière, guitare -classique, électrique et basse-, piano, saxophone, violon et violoncelle).

Il existe aussi des ateliers collectifs permanents : pour débutants (pour les élèves guitaristes débutants ados et un atelier rythmique percussions

brésiliennes) et non débutants (élèves qui intègrent l'école admis après une période d'essai avec accès pour tous les instruments aux ateliers rock, jazz, Musique de chambre, orchestres et atelier rythmique percussions brésiliennes pour 10-13 ans).

L'Association intervient aussi en milieu scolaire. « Orchestre à l'école » OAE, créé en 2008, est un partenariat pédagogique Ecole de musique /Ecole primaire Alphonse Daudet du 9^e arrondissement de Lyon. Depuis octobre 2010, il est également en partenariat avec le CRR de Lyon. Il s'adresse à une classe entière d'enfants de 8-9 ans (CE2) deux heures par semaine et se poursuit avec ces mêmes enfants en CM1.

Durant ces deux années, l'OAE permet à tous ces enfants de pratiquer un instrument directement au sein d'un orchestre grâce à un enseignement oral dispensé par 5 professeurs d'instruments et basé sur un répertoire créé pour eux.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 3 000 €.

✓ **Ecole de Musique du 7^e**

L'EM7 est une école de musique associative basée dans le 7^e arrondissement de Lyon, dans les locaux du collège Saint Louis. Elle a pour vocation de promouvoir la pratique instrumentale au travers de son école de musique, de son harmonie et de ses divers ensembles. Les cours sont actuellement dispensés par 21 professeurs, tous diplômés et salariés de l'association. Elle regroupe un centre d'enseignement et une harmonie, accueillant un nombre important d'élèves et de musiciens amateurs.

L'école dispense :

- *Formation individuelle* : cours individuels d'instruments. Ce cours est suivi en parallèle du cours de formation musicale (adultes – enfants) : batterie, clarinette, chant, cor d'harmonie, flûte traversière, guitare, piano, saxophone, trompette, tuba, alto, violon, violoncelle, trombone à coulisse.

- *Formation collective : composée de 2 cycles de 3 années pour la formation musicale de l'éveil musical :*

- formation musicale : permet de lire, comprendre, créer et ressentir la musique ;

- éveil musical pour les 3-4 ans et initiation musicale pour les 5-6 ans : permet à l'enfant de découvrir la musique par le biais de jeux, chansons, écoute, mais aussi de découvrir et essayer les instruments durant l'année.

- *Pratiques d'ensembles* : permet aux élèves et aux personnes extérieures à l'école de pratiquer la musique ensemble. Actuellement, il existe cinq ensembles (orchestre d'harmonie, classe d'orchestre, ensemble de cuivres, orchestre à cordes, chorale).

Afin d'amorcer une démarche vers les musiques actuelles, l'école accueille chaque semaine un groupe de rock/métal du quartier qui devrait se produire lors de leur concert annuel.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 3 000 €.

✓ **Ecole de Musique Guy Caneloro**

Créée il y a 14 ans, l'école de musique Guy Caneloro est très active. L'école accueille tous les amoureux de la musique, de tout âge, de toute situation géographique et de tout niveau. Elle permet la pratique instrumentale individuelle de qualité et adaptée à chacun. Les instruments enseignés sont : le piano, le violon, la guitare, la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, l'accordéon, la batterie, la trompette, le violoncelle, alto, contrebasse. Elle développe la pratique musicale collective (orchestre, ateliers et chorale). Elle offre des prestations publiques sur le quartier de Monplaisir la Plaine, sur l'arrondissement et Lyon en général.

Chaque élève inscrit suit un cours collectif et hebdomadaire d'une heure où sont abordées des notions comme la lecture de notes, l'étude du rythme ou de la théorie musicale.

L'école a créé le Candell'Harmonie, ensemble de cuivres comprenant 25 musiciens.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 3 000 €.

✓ **Ecole Lyonnaise des Cuivres**

L'Ecole Lyonnaise des Cuivres, créée en 2010 par des musiciens formés au CNSMD, permet à une centaine d'enfants et adultes de découvrir la musique grâce à des ateliers collectifs : éveil musical pour les plus petits, cuivres et percussions à partir de 6 ans et ensembles de cuivres.

L'école a connu une forte croissance du nombre de ses élèves (30 en juin 2011 pour arriver à une centaine aujourd'hui).

L'enseignement mis en avant par l'ELC donne une place à chacun : enfants, ados, adultes, débutants et confirmés. Tous pourront découvrir, apprendre et pratiquer. L'ouverture est un élément nécessaire au bon fonctionnement d'un groupe.

L'ELC développe son activité autour de trois axes :

- les ateliers collectifs : cuivres, cuivres naturels, percussions et ateliers d'éveil musical ;
- les Ensembles : l'Orphéon lyonnais et le Brass Band du Rhône ;

- l'éducation artistique et culturelle (milieux scolaires et universitaires, stages...).

En mai 2012, elle a créé le Brass Band du Rhône, composé de 30 musiciens amateurs ou professionnels de très bon niveau.

Cette saison, ouverture d'un atelier Batucada à destination des enfants (à partir de 10 ans), adolescents et adultes.

L'école met en place le dispositif EIA, les *Ensembles Inter Ateliers*. Un EIA est l'intersection de deux ateliers de niveaux différents et compatibles. L'EIA réunit durant 1h deux ateliers (entre 14 et 20 élèves) encadrés par 2 professeurs avec comme objectif principal d'axer le travail sur la pratique d'ensemble. Cela induit : la découverte d'un répertoire musical tout au long de l'année, l'apprentissage et la familiarisation avec le langage musical, le développement de l'autonomie et de la coopération et la familiarisation avec l'espace scénique.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 3 000 €.

✓ **Ensemble Orchestral de Lyon 9^e**

L'Association est composée de deux parties :

- l'école de musique (101 élèves) partie scolaire de l'association : occasion pour tous et à tout âge d'apprendre la musique de façon conviviale dans des disciplines riches et variées ;
- l'ensemble orchestral (30 musiciens) : permet à toutes et à tous de se retrouver pour jouer ensemble des morceaux de styles divers.

Présente depuis 1974 dans le 9^e arrondissement, l'école offre la possibilité à tous ses habitants de pratiquer la musique dans le quartier. L'enseignement musical est de qualité et dispensé par des professeurs tous diplômés de conservatoires.

L'école propose :

- de l'éveil musical pour les 4-6 ans : sensibilisation des jeunes enfants à la musique par la pratique de diverses activités (chant, jeux rythmiques, écoute, et manipulation d'instruments) ;
- solfège enfant : ces cours donnent aux élèves les bases nécessaires à l'apprentissage d'un instrument ;
- solfège adulte : cours adaptés aux adultes qui désirent s'initier à la musique et jouer d'un instrument.

Les instruments proposés sont : la batterie, le piano, le violoncelle, la clarinette, la trompette, la flûte traversière, le violon, la guitare classique et la guitare électrique. Il existe également des ensembles instrumentaux comprenant des ateliers vents, à cordes et rock.

Pour mémoire, une subvention de 2 200 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 2 200 €.

✓ **Harmonie Montchat Monplaisir**

L'Harmonie de Montchat-Monplaisir a vu le jour en 1877 et accueille toutes personnes instrumentistes désireuses d'exercer leur passion musicale en groupe. L'orchestre est composé actuellement d'une trentaine de musiciens.

L'école de musique agréée a un programme pédagogique du niveau de la Confédération Musicale de France. Elle dispense l'enseignement du solfège et instruments à destination des enfants et adolescents (violon, saxophone, clarinette, trompette, batterie, flûte-traversière). Le répertoire est choisi en fonction de la variété des pupitres et de la difficulté des morceaux.

De plus, elle accueille toutes personnes instrumentistes désireuses d'exercer leur passion musicale en groupe. Ces musiciennes et musiciens (une quarantaine), tous bénévoles, se réunissent afin de répéter un programme éclectique proposé lors de concerts gratuits en salle, église ou sur les places publiques lyonnaises.

Une nouvelle activité est proposée cette saison : la classe d'orchestre (musigrain) composée uniquement de jeunes élèves de 1^{er} cycle âgés de 9 à 14 ans (violon + flûte traversière + clarinette + trompette et percussion). Cette discipline permet la découverte de la partition, du vocabulaire musical, du travail basé sur le jeu d'écoute et de mémoire.

L'harmonie continue de donner des concerts (concerts d'été sur les places publiques des 3^e, 6^e et 8^e arrondissements). Elle participe également aux cérémonies officielles et à la fête de la Musique.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 2 000 €.

✓ **IMMAL - Institut Musical de Méthodes Actives de Lyon**

Association créée en 1975, IMMAL est un centre de Formation à la Pédagogie Musicale et un lieu de rencontre et de culture musicale pour les enfants et les adultes. IMMAL développe une éducation musicale de base qui s'appuie sur des pédagogies «actives » telles qu'elles ont été définies par les plus éminents spécialistes. L'IMMAL s'intéresse tout particulièrement à l'Éveil Musical et Corporel des tout petits, à l'apprentissage du solfège des plus grands et à la pédagogie. L'équipe des professeurs privilégie un apprentissage qui donne la priorité au développement sensoriel et à l'épanouissement de l'enfant. L'IMMAL est un lieu d'apprentissage pour apprendre en s'amusant.

Les cours dispensés se répartissent comme suit :

▪ *Cours enfants :*

- Jardin des Sons (pour les enfants de 3 mois à 36 mois et leurs parents) : apprentissage du monde sonore au travers d'une relation parent-enfant.

- Eveil Musical Et Corporel 1 à 3 (cycle 1) : développer musicalement et corporellement les enfants de 3 ans révolus à 6 ans à travers les chansons, l'audition, le rythme, le mouvement.

- Cycle 2 (3 années), cycle 3 (2 années) : ces cours sont la suite des cours d'Éveil Musical et Corporel. Les enfants y reçoivent un enseignement de solfège et parviennent, en fin de cycle 3, à un niveau équivalent à une fin de cycle de l'École Municipale de Musique de Lyon.

- Orchestre de Percussions : il rassemble un groupe d'enfants à partir de 7 ans et propose un travail de technique des instruments à percussion et de musique d'ensemble (Batucada).

- Côté Chanson : séance de chant choral précédée d'un travail de technique vocale et d'échauffement corporel et rythmique. Cet atelier s'adresse à des enfants à partir de 7 ans.

▪ *Cours adolescents/adultes :*

Atelier Chansons Ados-Adultes : cet atelier comprend du travail d'interprétation de chansons françaises et de la technique vocale, des jeux vocaux et de l'échauffement corporel rythmique.

Pour mémoire, une subvention de 3 500 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 3 500 €.

✓ **Institut Musical Suzuki de Lyon**

Créé il y a plus de 30 ans, l'Institut Musical Suzuki de Lyon organise des cours de musique (cours de violon, cours de violoncelle, cours de piano et cours de contrebasse) qui s'adressent tout particulièrement aux très jeunes enfants (à partir de 3 ans) -mais aussi les plus grands- en mettant en œuvre la pédagogie Suzuki.

La méthode Suzuki, pédagogie d'apprentissage de la musique mise au point après la seconde guerre mondiale, puis approfondie pendant les décennies qui ont suivi, par le Docteur Shini'chi Suzuki, s'adresse prioritairement aux jeunes enfants. Ils débentent par la pratique d'un instrument en très bas âge, sans recours au solfège ni à une quelconque lecture de note. Ainsi, les élèves Suzuki apprennent à jouer de la musique avant de savoir la déchiffrer, tout comme les enfants apprennent à parler avant de savoir lire ; mémoire, capacité d'écoute et travail quotidien sont ainsi sollicités. Les activités de l'association sont connues et reconnues dans le paysage lyonnais, en région et également au niveau national.

L'école propose des cours individuels, des cours de groupe et l'orchestre pour violonistes et violoncellistes, la formation musicale (solfège). Des graduations sont organisées une fois par an et sont l'occasion de mettre en valeur

le travail de l'élève. Des concerts sont aussi organisés afin de permettre aux enfants de jouer devant un public et de présenter leurs progrès.

Pour mémoire, une subvention de 800 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 1 000 €.

✓ **La P'tite Boîte à Musique**

La P'tite Boîte à Musique existe depuis 1995 sur le Plateau de la Croix-Rousse. Elle propose des cours particuliers ou collectifs d'instruments, de l'éveil musical et des ateliers de pratique collective. Tous les styles de musique sont enseignés : classique, jazz, rock, musique du monde...

L'école organise aussi des concerts des élèves hors les murs, des interventions pédagogiques, des animations de professeurs et participe aux festivités de la ville. Les cours individuels concernent le piano, le violon, le chant, la guitare (classique, folk, électrique) et la flûte à bec. Les cours collectifs sont orientés vers le chant, l'éveil (à partir de 3 ans) et les ateliers (jazz, rock, chanson...).

On a pu entendre des concerts, notamment à « A Thou Bout d'chant », en plein air dans le square Frangin à Lyon 4^e, pour la Fête de la Musique, des chants de Noël et des chansons à partager au Café de la Soierie dans le 4^e.

L'école anime des ateliers pédagogiques à la crèche Bulbulline dans le 4^e et propose des nouvelles activités d'enseignement : le chant pour les adolescents en groupe et des cours de Ukulele.

Subvention proposée : 1 000 €.

✓ **Léthé Musicale**

Fondée en 1996 par Chantal Roussel, musicienne et musicothérapeute, et Pierre Alain de Saint-Prix, juriste, Léthé Musicale est un centre de pratique musicale, d'enseignement de la musique et de musicothérapie à destination des personnes en situation de handicap.

Cette association propose des ateliers de musique à vocation éducative, pédagogique ou thérapeutique, animés par une équipe de musiciens et de musicothérapeutes professionnels accompagnés par des bénévoles. Elle s'adresse principalement à des personnes présentant un handicap moteur, sensoriel, psychique ou mental et rassemble aujourd'hui près de six cent personnes handicapées sur la région lyonnaise.

Centre ressource, Léthé Musicale accompagne le réseau des centres d'enseignement artistique du Rhône à améliorer leur accessibilité au handicap et les établissements médico-sociaux à mettre en œuvre des projets culturels. Elle propose des stages de formation continue musique-handicap et musicothérapie, des conférences musique, handicap, santé et diffuse l'information relative au Réseau Handi-Musique.

L'Association propose aussi des temps de diffusion (concerts-rencontres, spectacles) qui permettent à tous de découvrir les actions en faveur de l'accès à la musique des personnes en situation de handicap.

Pour mémoire, une subvention de 2 300 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 2 300 €.

✓ **RYMEA**

L'école, créée en 1987, est située au cœur du 6^e arrondissement de Lyon. Elle propose des cours d'initiation musicale, de solfège et d'instrument pour enfants et adultes à partir de 3 ans. L'école dispense la méthode d'éducation musicale d'Edgar Willems qui permet un apprentissage progressif et ordonné. Les cours d'instrument dispensés à Ryméa sont conçus comme des leçons de musique. Ils comprennent : jeu d'oreille, lecture à première vue, improvisation et mémorisation d'œuvres du répertoire. Dans tous les cas, l'instrument n'est pas une fin en soi, mais un moyen d'expression musicale.

Ainsi, on découvre dans cette école :

- l'initiation musicale, puis le solfège avec une progression pédagogique en 4 degrés, de l'initiation musicale à la formation musicale ;
- les instruments en cours individuels (violon, alto, flûte traversière, guitare, flûte à bec) ;
- les ensembles instrumentaux : des petits ensembles de musique de chambre sont proposés : deux ensembles à cordes, un ensemble de guitares, un ensemble de flûtes et un de musique de chambre multi-instruments ;
- le chant choral, enfants et adultes : l'Ensemble Vocal est un chœur d'ados pour les plus grands élèves de solfège, dirigé par Catherine Roussot ;
- le RyméaChœur : un chœur d'adultes dirigé par Christophe Lazerges. Il propose régulièrement des concerts en région lyonnaise ou parfois beaucoup plus loin ;
- les musiciens du dimanche : composé de parents d'élèves et de quelques musiciens amateurs extérieurs, ce petit groupe se réunit un dimanche après-midi par mois.

Pour mémoire, une subvention de 1 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 1 000 €.

✓ **Top Music**

Créée en 1985, Top Music est située au cœur de Lyon, au bas des Pentès de la Croix-Rousse. Depuis septembre 2000, quelques élèves en ont repris la gestion bénévolement. Chaque élève, membre de l'association, peut s'impliquer dans la vie de l'école.

Top Music organise des cours d'initiation à la musique et de perfectionnement en technique instrumentale : de chant, de solfège, d'harmonie, d'arrangement et d'instruments (14 disciplines instrumentales sont représentées),

encadrés par son équipe pédagogique (18 enseignants, 1 poste administratif, 1 directrice, un bureau directeur).

Elle crée des ateliers en vue de pratiquer la musique en groupe dans toutes les disciplines et dans les divers styles. Il existe actuellement : le big-band, le quartet-quintet, l'atelier débutant, l'atelier « tout terrain-musique de rue », l'atelier percussions, l'atelier vocal jazz-chansons françaises, l'atelier variété.

Elle organise des manifestations : participation au Carnaval, à la fête de la musique, organisation d'auditions dans les locaux de l'école et à l'extérieur, dans des salles de concerts.

Pour mémoire, une subvention de 2 000 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 2 000 €.

✓ **Union Musicale Lyon Guillotière – Etats-Unis**

L'Association "Union Musicale de la Guillotière" créée à Lyon en 1928 se nomme depuis 1984 "Union Musicale de Lyon-Guillotière-Etats-Unis".

Elle propose pour tous les âges, la découverte et le perfectionnement de la pratique musicale au travers de cours individuels ou à deux, d'ateliers d'ensembles tournés vers les musiques actuelles et d'événements. L'Association, localisée dans le groupe scolaire Alain Fournier, est gérée par une petite équipe de bénévoles. Elle s'appuie sur Laurent Augier son directeur pour la faire vivre et développer son activité. Bien insérée dans son arrondissement et dans son quartier, l'UMLG entretient des relations soutenues avec le monde associatif local, la mairie d'arrondissement, le Conseil général. Elle participe à chaque fois que cela est possible aux manifestations culturelles locales.

L'école dispense des cours d'instruments, ouverts aux enfants (à partir de 6 ans) comme aux adultes. Les instruments enseignés sont : le piano, la flûte traversière et à bec, la guitare (électrique, classique et acoustique), la basse électrique, la batterie et le violon. UMLG dispense aussi des cours de chant, initiation ou perfectionnement de la pratique vocale.

En plus des cours particuliers ou partagés, chaque élève a accès à l'un des ateliers collectifs ou à la formation musicale.

Les ateliers collectifs (adultes ou ados) permettent de jouer en groupe, de travailler l'écoute et la mise en place rythmique, l'étude des styles, arrangement ou composition et conseillent sur l'interprétation et l'improvisation.

Pour les élèves débutant, un atelier d'une heure par semaine, la *formation musicale*, est proposé. Il permet un apprentissage par le jeu collectif de l'harmonie et de la lecture basé sur l'écoute, la découverte des sons et la mise en application sur l'instrument.

L'éveil musical, destiné aux jeunes enfants de 4 à 6 ans, est basé sur le jeu, le chant, la découverte des premières notions musicales.

Un atelier *initiation* est proposé aux enfants entre 6 et 10 ans et permet la découverte de plusieurs instruments (piano, guitare, percussions, chant...) par la pratique en groupe et favorise une première approche ludique de la musique.

L'école a également créé "8 au Chœur", ensemble vocal, ouvert à tous, avec un répertoire qui navigue entre musiques traditionnelles, chansons, sound painting... Le groupe se produit régulièrement sur scène, parfois accompagné par les classes d'ensemble de l'école.

Pour mémoire, une subvention de 2 500 € avait été allouée en 2014.

Subvention proposée : 2 500 €.

Je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2015, une subvention de fonctionnement à chacune de ces associations conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La Ville de Lyon accepte la perception de la participation du Casino de 200 000 €. Le montant de la recette sera imputé sur le programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, ligne de crédit 47467, nature 7478, fonction 30.

2. Une subvention globale de 188 000 € est allouée aux associations précitées selon la répartition suivante :

	ASSOCIATION	Montant	
		FIC	Casino
Musique	ADIPAC (9 ^e)		38 000 €
150 000 €	Association Les Grands Concerts (2 ^e)		15 000 €
	Association CALA (1 ^{er})		20 000 €
	Le Concert de l'Hostel Dieu (2 ^e)		20 000 €
	Correspondances & Musique – Ensemble Correspondances (9 ^e)		8 000 €
	Cuivres Diffusion – Ensemble Odysée (5 ^e)		5 000 €
	GMVL – groupe de musiques vivantes de Lyon (4 ^e)		8 000 €
	Léliopolis – ensemble Op.Cit (1 ^{er})		2 000 €
	Les Nouveaux Caractères (4 ^e)		7 000 €
	Les Petits Chanteurs de Lyon (5 ^e)		15 000 €
	Cantaleone (Epsilon/Cantiga) (7 ^e)		2 000 €
	Emelthée (4 ^e)		3 000 €

	Ensemble Céladon (6 ^e)		3 000 €
	Musica Nova (9 ^e)		2 000 €
	Société de Musique de Chambre (5 ^e)		2 000 €
Ecoles de Musique 38 000 €	Allegretto (6 ^e)	6 000 €	
	Centre de la Voix Rhône-Alpes (9 ^e)	2 500 €	
	Ecole de Musique de St Rambert (9 ^e)	3 000 €	
	Ecole de Musique du 7 ^e (7 ^e)	3 000 €	
	Ecole de Musique Guy Candeloro (8 ^e)	3 000 €	
	Ecole Lyonnaise des Cuivres (4 ^e et 9 ^e)	3 000 €	
	Ensemble Orchestral de Lyon 9 ^e (9 ^e)	2 200 €	
	Harmonie Montchat Monplaisir (3 ^e)	2 000 €	
	IMMAL (1 ^{er})	3 500 €	
	Institut Musical Suzuki (1 ^{er})	1 000 €	
	La P'tite Boîte à Musique (1 ^{er})	1 000 €	
	Léthé Musicale (5 ^e)	2 300 €	
	RYMEA (6 ^e)	1 000 €	
	Top Music (1 ^{er})	2 000 €	
	Union Musicale Lyon Guillotière Etats-Unis (8 ^e)	2 500 €	
	TOTAL		188 000 €

3. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Grand Casino de Lyon est approuvée.

4. Les conventions d'application financière susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations ADIPAC, la CALA, Les Grands Concerts, sont approuvées.

5. La convention cadre susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Le Concert de l'Hostel Dieu, est approuvée.

6. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

7. La dépense correspondante, soit 188 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme SOUTIENAC, nature 6574, fonction 30 et répartie comme suit :

- opération CASINOAC, ligne de crédit 47466 : 150 000 € ;
- opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652 : 38 000 €.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN